



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 janvier 2014

Communiqué de presse

Fusillade de Sainte-Anne : le préfet prononce la fermeture de l'établissement

A la suite à la fusillade qui a eu lieu lundi 13 janvier 2014 à Sainte-Anne, dans l'établissement le « Touloulou » situé à la Pointe Marin, le Préfet de la Martinique a réuni dès ce matin le commandant de la gendarmerie de la Martinique et le directeur départemental de la sécurité publique.

Au regard de la gravité des faits et des manquements constatés, le préfet a décidé de fermer en urgence l'établissement le « Touloulou » pour une durée de 1 mois à compter de ce jour.

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr 1/1